

Grossesse et hépatite B

Qu'est-ce que l'hépatite B ?

L'hépatite B est l'infection grave du foie la plus courante du monde. Elle est causée par le virus de l'hépatite B (VHB) qui attaque les cellules du foie et peut entraîner une insuffisance hépatique, une cirrhose ou un cancer du foie plus tard au cours de la vie. Le virus se transmet par contact direct avec du sang et des fluides corporels infectés, ou entre une femme positive à l'hépatite B et son nouveau-né pendant la grossesse ou l'accouchement.



Si je suis enceinte, dois-je faire un dépistage de l'hépatite B ?

Oui, toutes les femmes enceintes doivent se faire dépister pour l'hépatite B ! Les femmes enceintes infectées à l'hépatite B peuvent transmettre le virus à leur nouveau-né pendant la grossesse ou l'accouchement. Presque 90 % des nouveau-nés présenteront une infection chronique à l'hépatite B à la naissance si aucune mesure de prévention n'est prise. Mais la bonne nouvelle, c'est qu'une infection à l'hépatite B peut être évitée.

Que faire si mon dépistage de l'hépatite B est positif pendant ma grossesse ?

Si une femme enceinte est positive à l'hépatite B, elle doit être redirigée vers un spécialiste du foie ou un médecin habitué à traiter les personnes souffrant du VHB afin d'être examinée et soignée.

Comment protéger mon enfant de l'hépatite B ?

Un nouveau-né peut être protégé contre une infection à l'hépatite B si la première dose de vaccin contre l'hépatite B lui est administrée dans la salle d'accouchement ou dans les 24 premières heures de sa vie (recommandation de l'OMS), de préférence dans les 12 premières (recommandation du CDC). En plus du vaccin contre l'hépatite B à la naissance, une dose d'immunoglobuline antihépatitique B peut être donnée au nourrisson, selon les disponibilités. Ces deux injections doivent être pratiquées à la naissance pour éviter toute infection à l'hépatite B. Ces médicaments doivent être commandés à l'avance de manière à être disponibles lors de l'accouchement. Le nouveau-né devra recevoir deux autres doses de vaccin contre l'hépatite B afin d'être totalement protégé. Ces deux doses sont généralement administrées à 1 mois et à 6 mois. Si l'enfant d'une mère infectée par le VHB ne reçoit pas le vaccin contre l'hépatite B dès la naissance, il a plus de 90 % de chances de présenter une infection chronique. Aucune deuxième chance n'est accordée ! Il est indispensable de vacciner tous les nouveau-nés à la naissance contre l'hépatite B !

Par ailleurs, si une femme enceinte est séropositive pour l'antigène e de l'hépatite B (HBeAg+) et possède une charge virale élevée (analyse sanguine riche en ADN viral d'hépatite B), un traitement antiviral par voie orale après 3 à 6 mois de grossesse (pendant le deuxième ou le troisième trimestre) doit être envisagé avec un médecin. Diminuer la charge virale d'hépatite B pourrait permettre d'atténuer le risque de transmission du virus pendant la grossesse ou l'accouchement.

Que faire si mon médecin recommande le vaccin pentavalent après 6 semaines plutôt que la dose de vaccin contre l'hépatite B à la naissance ?

Le vaccin pentavalent est une combinaison de 5 vaccins, parmi lesquels celui contre l'hépatite B, administré après 6 semaines. Les nourrissons dont les mères sont atteintes de l'hépatite B doivent absolument recevoir la première dose du vaccin contre l'hépatite B dans la salle d'accouchement ou dans les 24 premières heures de leur vie, voire 12 si possible. Le délai avant la première dose du vaccin pentavalent est trop long et ne protégera PAS le nouveau-né contre l'hépatite B. Assurez-vous de demander spécifiquement la première dose de vaccin contre l'hépatite B (vaccin monovalent), qui peut ne pas être gratuite, mais empêchera votre enfant de présenter une infection chronique à l'hépatite B tout au long de sa vie !

Ai-je besoin d'un traitement pendant ma grossesse ?

Toutes les femmes chez lesquelles l'hépatite B a été diagnostiquée pendant la grossesse doivent être redirigées vers un spécialiste du foie ou un médecin spécialisé dans l'hépatite B pour être suivies. Votre médecin devra effectuer des analyses sanguines, y compris l'antigène e de l'hépatite B (HBeAg), le niveau d'ADN viral d'hépatite B, et d'autres analyses sanguines liées au foie, en particulier les enzymes hépatiques (ALAT/SGPT et ASAT/SGOT), pour déterminer le niveau d'activité du virus et l'état de santé général de votre foie. Les femmes positives au HBeAg dont le corps contient une grande quantité de virus (charge virale élevée) risquent davantage de transmettre le virus de l'hépatite B à leur enfant, même si leur enfant reçoit le vaccin et l'immunoglobuline antihépatitique B. Un médecin peut recommander de commencer le traitement antiviral par voie orale pendant le 2^e ou le 3^e trimestre (après 3 à 6 mois de grossesse) pour diminuer la charge virale avant l'accouchement et de poursuivre le traitement pendant plusieurs mois après la grossesse.

Ai-je besoin d'un traitement après ma grossesse ?

Si des médicaments antiviraux vous sont prescrits pendant votre grossesse, vous devez continuer à consulter votre médecin régulièrement pendant au moins 6 mois pour lui permettre de s'assurer que votre état de santé reste stable et de décider si la poursuite du traitement pourrait vous être bénéfique.

Puis-je allaiter mon nouveau-né si je suis infectée par l'hépatite B ?

Selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une femme atteinte de l'hépatite B peut allaiter son enfant en toute sécurité. Les bienfaits de l'allaitement sont beaucoup plus importants que le risque de transmission du virus au travers du lait maternel. En outre, étant donné que tous les nouveau-nés doivent recevoir le vaccin contre l'hépatite B à la naissance, le risque de transmission est encore réduit. En ce qui concerne les femmes qui reçoivent un traitement antiviral, des données issues d'études sur le VIH démontrent que le ténofovir (TDF) est sans risque pendant l'allaitement, mais parlez-en tout de même avec votre médecin.

Pour plus d'informations :

- Hepatitis B Foundation – www.hepb.org
- Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (U.S. Centers for Disease Control and Prevention) – www.cdc.gov/hepatitis/hbv/perinatalxmtm.htm OMS –
- http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/208278/1/9789241509831_eng.pdf?ua=1 Coalition d'action pour l'immunisation (Immunization Action Coalition) – <http://www.immunize.org/birthdose>
- GAVI, l'Alliance du Vaccin : Soutien au vaccin pentavalent – www.gavi.org/soutien/nvs/pentavalent/